

L'ECHO des Tribunaux

Journal Hebdomadaire

DE JURISPRUDENCE ET DE NOUVELLES JUDICIAIRES.

(FRANÇAIS ET ANGLAIS)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR La Cie de Publication "L'Echo des Tribunaux"	BUREAU: No 97, RUE ST-JACQUES.	ABONNEMENT	
		Un an	\$4.00
		Six mois	2.25
		Trois mois	1.25

Vol. I.

MONTREAL, SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1898.

No I.

Secrétaire de la Rédaction:
J. T. R. LORANGER

NOTRE MAGISTRATURE

NOTRE PREMIER NUMÉRO

Nos Collaborateurs

MONTREAL

H. C. ST-PIERRE C. R.
Hon. P. E. LEBLANC, C. R.
LOMER GOUIN, M. P. P.
J. CRANKSHAW
H. J. CLORAN

QUEBEC

J. A. LANE

TROIS-RIVIERES

J. A. TESSIER

SHERBROOKE

J. E. GENEST

JOLIETTE

F. O. DUGAS

STE-SCHOLASTIQUE

J. B. LEDUC

BEAUHARNOIS

J. G. LAURENDEAU

ST-HYACINTHE

A. M. BEAUPARLANT

SOREL

A. A. BRUNEAU, M. P.

ARTHABASKA

J. S. DOUCET

AVIS

Ceux à qui nous adressons notre journal et qui n'ont pas l'intention de le recevoir voudront bien le retourner avec le mot: REFUSÉ. Nous considérerons comme abonnés ceux qui n'auront pas renvoyé le premier numéro, lors de la publication du deuxième.



SIR ALEXANDRE LACOSTE

Juge en chef de la province de Québec

Ce premier numéro est fatalement incomplet. Nous ne faisons que sortir des vacances et les tribunaux ont à peine entamé la besogne. Tout de même, il nous est permis d'espérer que ce premier jet suffira pour donner une assez bonne idée de nos intentions. Encore une semaine ou deux, et *L'Echo* sera en mesure de justifier son programme et ses promesses. Nous recevrons toujours avec plaisir tout plan d'amélioration qu'on croira utile, car, loin de nous est l'idée de poser pour infailibles. Nous lançons donc sans trop de crainte notre feuille dans le public judiciaire, espérant que celui-ci lui donnera un généreux accueil.

Sommaire

Notre journal. — Carnet. — Co tarif. — Correspondances. — Projet de réforme pour la Cour de Circuit. — Jurisprudence. — Un incident à la Cour d'Aix. — Les avocats de Saint-Pierre. — Avis de faillites. — Ventes par le Shérif. — Règles de pratique. — Causes Célèbres, (Dame Lafarge.)